

CR CP du mercredi 3 avril 2019

Restaurant Atypik

Présents (9) : Thomas B, Dominique, Chantal, Matthias, Xavier, Gaetan, Nans, Nicolas G, Juliette

Excusés (5) : Olivier, Damien, Hippolyte, Marie-Noëlle, Thierry

Absent (1) : Delhia,

Invités (2) : Nicolas F, Maxime

Préambule :

Dates prochains CP

2 mai à 19h30

6 juin à 12h00

1^{er} juillet à 19h30

Fin de mandat au CP ?

Statuts : 15.5 radiation automatique si pas assisté à 3 réunions consécutives sans justifications, courrier à envoyer.

- **Nicolas G. doit questionner Delhia la semaine prochaine sur son implication au CP**

ODJ : par ordre de préférence suite au vote

- Organisation de l'association
- Protocole e-cairn
- Lieu et sujet du prochain CO
- Retour lancement e-cairn et perspective
- Création GT « semaine du cairn »
- Point budget
- Discussion sur une demande de cairns affectés aux structures du "ré-emploi" (Métropole)
- Discussion sur un aménagement pour permettre aux pros de payer des factures adressées à l'a Trésorerie Publique
- Retour sur la 5ème rencontre des collectivités
- Elargissement du territoire du Cairn au Vercors Sud ?

Point divers :

- Nicolas a récupéré des chèques au Montagnards qui ont plus d'un an donc pas sûr qu'ils puissent être encaissés > **Nicolas tente de les encaisser quand même**
- Nicolas a envoyé un Drive avec la liste actualisée des pros par GL : a priori les GLs ne l'ont pas reçu car le mail « groupes locaux » ne fonctionne pas > **Gaetan regarde ce souci**
- Thomas a reçu une demande de « période d'une semaine de mise en situation en milieu professionnel » pour une personne en reconversion > **la question est renvoyée au GT RH et Budget**
- Annelize a finalement pris un autre stage
- 13 avril : le cairn s'envoie en l'air, baptême parapente à St Pierre de Cherennes
- Candidature pour tenir la buvette au forum des associations de Grenoble le 14 septembre 2019 > bénéfices attribués vers projets action sociale, cairn solidaire
-

Organisation de l'association

Organisation de l'association - Prise en charge par le GVD d'une réflexion => proposition d'une évolution statutaire : organisation plus claire et plus fonctionnelle basée sur des droits et devoirs + outil infor

matique centralisé pour gérer les dynamiques structurelles de l'association et centraliser les informations internes

Constat : statuts rédigés pour lancer la structure porteuse et besoins d'évolution pour s'adapter aux nouvelles réalités.

Aboutir à une évolution de notre gouvernance et de nos statuts

Idée de renforcer la gouvernance citoyenne et être au service de la dynamique du projet

Par exemple le CP traite actuellement trop de questions qui devraient être confiées aux GT

Les GL et les GT n'apparaissent pas dans nos statuts mais dans le Règlement Intérieur.

Réflexion à avoir sur les prises de responsabilités.

L'idée est de faire des aménagements et pas de tout changer.

- **Proposition soumise au CP : constituer un GT autour du GVD qui porterait le projet, en lien avec le CP, les GT et les GL**

Feu vert du CP ? Quel cadrage ? Peut-on utiliser les moyens de communication de l'association pour mobiliser ? Quelle échéance ?

- **Décision du CP :**

- Avancer en deux temps : un temps de diagnostic accompagné par la Pousada + analyse et changement
- Permettre de faire vivre ce qui existe déjà dans nos statuts et les améliorer
- Besoin de faire circuler les informations entre les groupes locaux, de créer du lien, de cohérence global dans l'association : les deux temps de « renforcements des bénévoles » les 18 et 23 avril à réorienter dans ce sens-là (diagnostic, faire remonter des demandes, besoins + explication e-cairn)
- Mise en place d'un outil informatique centralisé et permettre de décentraliser l'information interne

Validation du Protocole e-cairn / Retour lancement e-cairn et perspective

Point depuis le 14 mars :

- Inscription d'adhérents pour ouvrir leur compte
- Impossible pour l'instant car pas de protocole e-cairn
- Faible communication sur l'ouverture des comptes

Quels ont été les freins au lancement ?

- Non ouverture du compte NEF le 14 mars >> opérationnel depuis le 20 mars OK
- Technique : carte de sécurité non terminée
- Protocole de gestion non validé

La parcellisation de l'information parmi les membres du CP a fait que l'on n'a pas pu se dire que le 14 mars n'était qu'une présentation officielle et non pas un lancement.

Personne individuellement ne pouvait dire que l'e-cairn ne pouvait pas se lancer ce soir-là.

Nous avons discuté du principe en CP il y a quelques temps mais cela va au-delà, il y a beaucoup d'aspects philosophiques en plus.

Quel est le rôle des GL dans la prise en main de l'e-cairn et des comptoirs ?

Compréhension et gestion des nouveaux flux monétaires ?

Exemple concret :

Qu'un veut faire un dépôt de cairns papier sur son compte e-cairn, que fait-on de ces cairns papier vù du fonds de garanti ? Est-ce qu'il retourne aux comptoirs, retourne à Grenoble, reste dans les GLs ?

Nicolas et Maxime ont préparé deux exemples de protocole avec l'aide de Nicolas G et Gaetan :

Version 1 : le plus simple pour les GL

Voir diapo

Version 2 : même système pour l'e-cairn que pour les billets avec avance en amont

Voir diapo

Version intermédiaire

Voir diapo

➤ **Décision du CP**

Protocole 1 ou 2 ? Vote indicatif pour décision du GT e-cairn

Pour le protocole 1 : 0 voix

Pour le protocole 2 : 7 voix

Abstention : 2 voix

Ouverture d'une banque tampon ? Vote indicatif pour décision du GT e-cairn

Pour : 7 voix

Contre : 0

Abstention : 2 voix

Quelle banque ? La Banque Postale ? Vote indicatif pour décision du GT e-cairn

Pour : 4 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 4 voix

Gestion centralisée ou décentralisée du cairn papier ? Vote indicatif pour décision du GT e-cairn

Pour centralisation : 1 voix

Pour décentralisation : 2 voix

Abstention : 6 voix

Objectifs 30 avril réalisable ?

- **Réponse du GT : oui si uniquement les professionnels peuvent déposer des cairns papier sur le compte e-cairn dans un premier temps >> validé par le CP**

Lieu et sujet du prochain CO

Possibilité que cela se passe à Paladru au moment du passage du tour du cairn le samedi 22 juin 2019

Les GL concernés sont OK (Voiron, Bièvre, Paladru)

Occasion pour prendre contact avec le Pays Voironnais (M. Bret, Président et Maire Le Pin)

Par contre, le contenu reste à la charge d'un GT spécifique émanant du CP

Sujet ODJ CO de juin :

- **Renouvellement du CP intégralement**
- **Présenter les comptes de résultats et bilans 2018**
- Ajout d'un nouveau territoire au Cairn : le Vercors Sud ?
Les critères sont remplies et cohésion territorial avec St Marcellin, Vercors, etc.
Inviter le groupe concerné au CO

Avant de le mettre à l'ODJ, bien vérifier la motivation et l'implication du groupe
Nicolas propose un système de parrainage avec le GL St Marcellin et Vercors : l'inviter à venir à leurs réunions, voir le fonctionnement

Transmettre le guide de constitution d'un GL (Matthias et Xavier)

Attention à la crédibilité du cairn si le cairn ne fonctionne plus sur un territoire (exemple : Trièves)

- Retour sur diagnostic gouvernance ?
- Ajustements des statuts par rapport à l'e-cairn ?
- Tarifs d'adhésion pro, notamment petite structure ou auto-entreprise ?
- Début de CO : temps de retour sur les dernières décisions
- **Demander une consultation aux GLs et GT sur le sujet du CO (Juliette) d'ici le prochain CP**

Création GT « semaine du cairn »

- Bonification
- Associer les commerces
- Petits événements
- Tour du Cairn
- Autres idées

Qui ?

Matthias, Thomas, Nicolas F, Maxime, Léa Duret
+ Damien, Hippolyte ?

En lien avec GT Tour du Cairn, GT pro et GT comm

Points ajournés au prochain CP

Point budget (reporter car absence Hippolyte)

Discussion sur un aménagement pour permettre aux pros de payer des factures adressées à la Trésorerie Publique

Discussion sur une demande de cairns affectés aux structures du "ré-emploi" (Métropole)

Retour sur la 5ème rencontre des collectivités